



ATTESTATION SUR L'HONNEUR DE CELIBAT

Je soussigné (Nom et Prénom)

Né(e) le à

Atteste sur l'honneur :

Être célibataire

N'ai jamais contracté de mariage au Gabon ni ailleurs.

N'ai pas contracté de mariage à nouveau

depuis celui dissous le
avec Mademoiselle de Nationalité

(1) dissous par jugement de divorce
n° du :

(2) dissous suite au décès de ma conjointe survenue à le
Copie de l'Acte de décès ci-joint.

Attention :

En dehors de la polygamie autorisée par la loi, quiconque, étant engagé à la monogamie aura contracté un mariage avant la dissolution du précédent, sera puni d'un emprisonnement de 6 mois à 3 ans (Article 270 du code pénal Gabonais).

Fait à Tchibanga, le

Le Maire
(Certifions)
(Signature)

Futur Epoux